

Les Enseignements d'exploration et les options facultatives



en classe de Seconde à Notre-Dame de Sion

Année Scolaire 2018-2019

Exploration Obligatoire 1 pour tous

Sciences Economiques et Sociales 1h30

Cet enseignement vise à donner à tous les élèves, qu'ils poursuivent ou non leurs études dans les séries ES ou STMG, les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensables à la formation de tout citoyen qui veut comprendre le fonctionnement de l'économie et de la société dans laquelle il vit. Les thèmes d'exploration et questionnements associés sont : ménages et consommation, entreprises et production, marchés et prix, choix individuels et choix sociaux.

Exploration Obligatoire 2 au choix :

1-Littérature et société 1h30

Cet enseignement d'exploration vise à montrer l'importance dans la société d'une formation humaniste autour des Lettres et de l'Histoire-géographie. Il sera l'occasion d'élargir sa perception de l'implication des Lettres et de la culture dans le monde d'aujourd'hui.

Il permettra de favoriser l'acquisition de certaines compétences : capacité à rechercher, à hiérarchiser et à exploiter des informations, à les synthétiser, à établir des liens, à argumenter et à convaincre, à porter une appréciation et à la justifier ; capacité à négocier et à conduire un projet en équipe, à composer et à exposer des travaux.

Quelques pistes : L'écrivain et les grands débats de société ; l'aventure du livre et de l'écrit ; images et langages : donner à voir, se faire entendre ; médias, information et communication : enjeux et perspectives ; paroles publiques (de l'agora aux forum sur la toile) ; regards sur l'autre et sur l'ailleurs pour les cultures et les civilisations étrangères à partir des regards de l'ethnologue, du sociologue, de l'écrivain, de l'explorateur, du reporter, de l'historien, du géographe.

2-Informatique et Création Numérique : 1h30

Enseignement assuré par un professeur de mathématiques et un professeur de physique. Nombre de places limité.

Prérequis : avoir un goût prononcé pour les sciences et les technologies, pouvoir adopter une démarche scientifique, avoir de la rigueur et de la curiosité.

Cet enseignement d'exploration a pour objectif d'amener les élèves de seconde à comprendre que leurs pratiques numériques quotidiennes sont rendues possibles par une science informatique rigoureuse et qu'elles s'inscrivent à leur tour dans un réseau d'enjeux qui dépassent largement les apparences.

En somme, il s'agira de partir de l'expérience ordinaire du numérique d'un élève de seconde, pour explorer les couches scientifiques et techniques qui la rendent possible ainsi que les sphères sociales, commerciales et politiques où elle s'insère.

Contenu :

Présentation du fonctionnement des dispositifs numériques (ordinateurs, composants d'un ordinateur, les réseaux internet/LAN, ...)

Apprentissage des bases du langage de programmation PYTHON

Application des acquis à des problèmes en mathématiques et physiques

Interventions de spécialistes du numériques (cryptographie, sécurité informatiques, développeurs)

3-Principes fondamentaux de l'Economie et de la Gestion 1h30

Cet enseignement a pour objectif de permettre aux élèves de développer des capacités d'analyse de l'organisation économique et sociale, à partir de la compréhension d'un environnement économique et juridique de plus en plus complexe, de l'identification des principes de fonctionnement des organisations, et notamment l'entreprise, et leur contribution au développement. Il permettra enfin, de comprendre le sens et la légitimité des aspects fondamentaux de l'économie et des sciences de gestion, au regard des préoccupations économiques, sociales et sociétales actuelles.

4-Latin-ou option facultative (au choix)- 3h

Cette exploration (ou option) n'est pas compatible avec l'Italien

L'enseignement du Latin au lycée a pour objectif de contribuer, en liaison avec l'enseignement du Français et des sciences humaines, à la formation de l'individu et du citoyen par l'accès à l'héritage linguistique et culturel romain.

Il permet, à travers la lecture et l'interprétation des textes latins :

- de comprendre l'importance du monde antique dans notre culture politique, historique, morale, littéraire et artistique,
- de prendre conscience du fonctionnement d'un système linguistique et de renforcer l'apprentissage raisonné du lexique de la langue française,
- d'acquérir les compétences intellectuelles grâce à la diversité des exercices : capacité de situer dans l'histoire et de comprendre les événements et les idées d'aujourd'hui, de mieux maîtriser les formes de discours, d'argumenter et de délibérer par l'approche des modes de pensée antique politiques religieux et philosophiques, de développer la capacité d'imaginer par la connaissance des mythes et des représentations de l'Antiquité.

5-Création et activités artistiques : Arts visuels 1h30

Cet enseignement propose aux élèves un enrichissement de la culture par l'étude d'œuvres, une expérience de pratique artistique et une initiation aux compétences et métiers qui animent le domaine choisi.

Nous proposerons une mise en situation dans le domaine de la photographie. Les élèves seront amenés à travailler sur 3 niveaux :

- histoire de la photographie et étude d'œuvres : vocabulaire spécifique, analyse, artistes « fondateurs »...
- pratique artistique : mise en œuvre des connaissances acquises dans un travail de prise de vue (appareils photographiques numériques) et utilisation de logiciels de retouches d'images. Initiation à l'argentique. Réalisation de séries photographiques qui conduiront à un projet et une exposition.
- Visites d'expositions et rencontre avec des acteurs du domaine.

Cet atelier permettra, par une pratique active, d'acquérir un esprit critique et de mieux comprendre les images qui envahissent notre société. Peut-être, les élèves se découvriront ils une passion ou un futur métier !

6- LV3-Italien - ou option facultative (au choix)- 3h

Cette exploration (ou option) n'est pas compatible avec le Latin

Cet enseignement d'exploration ou option s'adresse en particulier aux élèves motivés par l'étude des langues, notamment latines, ainsi que par la culture qui y est associée.

Le thème culturel abordé en classe de seconde est « l'art de vivre ensemble ».

L'enseignement d'une troisième langue vivante au lycée complète la formation humaniste des élèves et leur aptitude à s'adapter à une société où les langues vivantes sont de plus en plus valorisées.

L'italien se prête particulièrement bien à **cette étude en trois ans** d'une nouvelle langue vivante, que les élèves maîtriseront aisément à la fin de leur parcours scolaire (Niveau débutant en 2^{nde}).

Options facultatives

1- Latin 3h (voir ci-dessus)

2- LV3- Italien 3h (voir ci-dessus)

3- Arts plastiques 1h

Au lycée, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur les connaissances et compétences acquises par l'élève au collège. Il repose prioritairement sur l'exercice d'une pratique plastique fondée sur les formes de la création artistique contemporaine mises en relation avec celles léguées par l'histoire de l'art. Parallèlement, il vise à la connaissance des œuvres, à la construction d'attitudes artistiques et à l'exercice d'une réflexion critique. La pratique engagée par l'élève doit l'aider à progressivement comprendre les questions fondamentales qui nourrissent les formes et les mouvements artistiques actuels et passés. Les connaissances et compétences ainsi acquises doivent faciliter des poursuites d'études supérieures et le choix suffisamment informé d'un parcours professionnel.

La pratique artistique de l'élève vise à concrétiser une intention grâce à l'expression de son inventivité. La réalisation concrète d'une œuvre plastique nécessite la maîtrise des conditions matérielles de son élaboration. La classe de seconde permet pour cela

d'approfondir ou de découvrir les techniques et outils traditionnels mais aussi les technologies contemporaines.

La culture artistique, appuyée sur l'histoire de l'art, se construit dans le cadre de la pratique artistique. Elle permet de lancer des ponts entre les différentes sources des savoirs. Elle nourrit l'imaginaire, permet de situer sa pratique au sein de l'histoire et des théories artistiques, passées ou contemporaines. Une culture artistique ainsi construite permet d'entrer dans une dynamique plus complexe d'invention et d'expression et de réflexion. En pratique l'accent doit être mis sur le dessin et l'intention. Créer c'est agencer, ordonner, structurer, assembler des matériaux dans l'intention de donner à voir le réel tel qu'il est ressenti, à produire du sens. C'est exprimer sa vision des choses par l'utilisation d'outils et médiums variés.

En culture artistique, l'accent sera mis sur l'analyse d'œuvre (méthodologie, vocabulaire approprié et spécifique) et sur la capacité à situer cette œuvre dans le temps, en la mettant en relation avec d'autres œuvres ou mouvements connus.

Les élèves seront amenés à rencontrer les œuvres d'art par des visites régulières dans les musées ou expositions afin de mettre en relation culture et pratique.

4-Musique 1h

Cet enseignement facultatif est ouvert aux musiciens (instrumentistes ou chanteurs) de tous niveaux.

Il permet aux élèves de **valoriser leurs compétences musicales** dans le cadre scolaire, et de **préparer en trois ans l'option facultative musique** au baccalauréat (toutes sections).

Dans la continuité de l'éducation musicale au collège, les élèves développeront leurs facultés de **production**, de **création** et de **perception** d'œuvres musicales de tous styles.

Ils apprendront ainsi à :

- tenir leur partie (invention et interprétation) dans une pratique collective
- savoir conduire le commentaire critique d'une œuvre musicale afin de la situer dans son contexte historique et artistique

Les élèves participeront également à l'élaboration d'un ou deux **concerts** dans l'établissement.

Enfin, deux ou trois **sorties**, associées au programme, sont prévues durant l'année.

5-LV3 – Chinois 2h

La langue enseignée est celle du Chinois officiel et standardisé de la République Populaire de Chine.

L'écriture est simplifiée et non traditionnelle. Le niveau enseigné est débutant.

Petit groupe d'élèves (une dizaine).

Les parents participent financièrement à la prise en charge des cours, qui ne sont pas pris en compte dans le forfait annuel des familles (heures OGEC). Cette option peut être poursuivie en 1^{ère} et Tmle et présentée au Bac à l'oral.

6-Option Section Européenne en 2^{nde} :

DNL (discipline non linguistique) physique-chimie en anglais 1h

L'enseignement proposé en Section Européenne en Seconde à Notre Dame de Sion est **1h de physique-chimie en anglais.**

L'objectif de la DNL n'est pas un renforcement de la langue. Il est d'utiliser la langue comme outil de travail, de réflexion et de communication dans le cadre d'une discipline non linguistique.

Très important :

Le suivi de cette option fait l'objet d'un processus d'inscription parallèle.

Cette option DNL Physique-Chimie en classe de Seconde est assortie d'1 heure hebdomadaire supplémentaire d'un projet scientifique mathématiques-physique-histoire autour du codage informatique (programmation en langage Python), de l'énergie et de l'histoire des sciences.

Les élèves inscrits en option européenne en Seconde, ont donc 2 heures de cours supplémentaires par rapport aux autres élèves. Attention à ne pas surcharger votre enfant d'options facultatives !

Le contenu de ce projet scientifique étant très proche de celui de l'enseignement exploratoire ICN (Informatique et Création Numérique), les élèves inscrits en section européenne, ne seront pas éligibles à l'enseignement d'ICN.

Cette option européenne et le projet scientifique corrélé ont des exigences spécifiques :

Une forte motivation pour les mathématiques et la physique-chimie, un fort engagement dans ces disciplines, la capacité à fournir du travail soutenu dans l'ensemble des disciplines, un niveau solide en mathématiques et physique, un bon niveau d'ensemble notamment en anglais, des qualités de participation orale, et une réelle curiosité intellectuelle.

Les demandes étant nombreuses, nous savons être amenés à faire passer un test d'entrée en anglais. Il sera complété par un examen approfondi des bulletins de 3^{ème} de votre enfant, plus particulièrement du 3^{ème} trimestre (solidité du niveau d'ensemble, notes et appréciations en anglais, mathématiques et physique).

E. Pheulpin
Responsable des Secondes

Mise à jour mai 2018